

**34ème Congrès national corporatif  
2ème Congrès de la C.G.T.-F.O.**

du 25 au 28 octobre 1950

**Paris - Palais de la mutualité**

## **INTERVENTION D'ALEXANDRE HÉBERT: DISCUSSION SUR LE RAPPORT MORAL...**

**Le Président** (*MOURGUES - Fédération syndicaliste des PTT*): Je donne la parole au camarade Hébert, représentant des cheminots de Nantes.

**HÉBERT:** Chers camarades,

Je n'ai pas du tout l'intention d'éterniser le débat et je pense qu'il est nécessaire que nous examinions aujourd'hui en toute camaraderie le résultat de deux années d'action confédérale.

Au Congrès confédéral de 1948, un certain nombre de positions s'étaient affirmées et je pense qu'il n'est pas inutile de comparer avec l'action que nous avons menée et voir qui à l'époque avait vu clair.

Au point de vue international, je voudrais simplement, sans insister outre mesure, regretter une fois de plus que contrairement à l'avis que nous avons exprimé au Congrès confédéral de 1948, on ait pris la funeste résolution de demander notre adhésion à la F.S.M. (*quelques applaudissements*) et je voudrais, en passant, souligner que cette résolution prise à la majorité, dans un Congrès confédéral, a été rapportée par la commission exécutive avec disons une certaine désinvolture.

Je voudrais aussi, pour en terminer - parce que j'ai l'intention d'être bref - avec la situation internationale, regretter que de nombreux camarades, de toutes tendances d'ailleurs, semblent tellement disposés à s'intéresser à l'appareil politique européen qui actuellement se met en place.

Je pense qu'il y a une contradiction à s'interdire formellement sur le plan national de participer à des activités politiques alors qu'on semble se précipiter dans la politique européenne ou dans la politique internationale, appelez ça comme vous voudrez.

Je pense, mes chers camarades, qu'il y a là un problème qu'il faudra étudier et il conviendra d'être, dans l'avenir, extrêmement prudents dans ce domaine si l'on ne veut pas voir le syndicalisme aboutir à certaines impasses.

Maintenant, arrivons-en à la situation intérieure. Un certain nombre de positions avaient été défendues aussi au Congrès de 1948 et pendant ces deux années les camarades de toutes opinions se sont efforcés, au sein et à travers l'action confédérale, de traduire ce qui s'était décidé à ce Congrès.

*La baisse des prix:* Je pense qu'en ce qui concerne la baisse des prix nous nous sommes trop longtemps accrochés à ce mythe. Dès le début, nous fûmes un certain nombre à le dénoncer et à dire que la classe ouvrière avait très peu de possibilités d'agir sur les prix et qu'en conséquence il fallait revenir à une autre action revendicative plus traditionnelle et aussi plus conforme à nos possibilités.

Nous fûmes en particulier un certain nombre à réclamer très rapidement, et je voudrais entre parenthèses signaler que notre camarade Capocci - à qui je souhaite, au nom de la Loire-Inférieure, un prompt rétablissement - fut un des premiers à revendiquer dans la *Tribune libre* de *Force Ouvrière* la liberté des salaires.

Cette position est devenue ensuite la position confédérale et croyez, camarades, que nous nous en réjouissons.

Il est un problème particulièrement délicat sur lequel je voudrais aussi exprimer en toute franchise, encore que je sache qu'il heurte les opinions d'un certain nombre de nos camarades, disons même d'un grand nombre de camarades: c'est le problème de l'unité d'action.

Je sais que l'on a pris dans les C.C.N. des dispositions, que l'on a voté des résolutions absolument formelles, condamnant l'unité d'action en toutes circonstances, mais je voudrais à ce Congrès dire que si l'unité d'action fut conclue dans certains syndicats et en particulier dans certains syndicats ouvriers, c'est que la situation l'exigeait, c'est que la situation était telle qu'il nous était impossible, sous peine de voir sombrer nos syndicats, de nous refuser à une action commune contre le patronat et contre l'Etat, et je voudrais insister sur cet aspect du problème.

Je regrette profondément, mais que voulez-vous, les situations quelquefois se moquent éperdument des résolutions confédérales, et en militant syndicaliste nous sommes obligés de tenir un compte plus grand des situations plutôt que des résolutions confédérales.

Je voudrais aussi, parce que je suis fermement mandaté, exprimer un regret, c'est au sujet de ce fameux communiqué qui a salué la naissance du décret sur le minimum garanti. Je ne sais pas quelles furent les réactions dans les fédérations, unions ou syndicats que vous représentez ici, mais je voudrais dire qu'à Nantes ce fut un tollé général. Nos camarades n'ont pas compris, je l'avoue très sincèrement, nos camarades n'ont pas compris et moi non plus d'ailleurs, que notre Bureau confédéral s'estime satisfait des résultats obtenus. Le minimum garanti, c'est une des plus monumentales escroqueries à l'actif du gouvernement ou des gouvernements, parce que je ne fais pas de différence, et je voudrais, mes chers camarades, demander à nos responsables confédéraux, lorsqu'ils rédigent un communiqué sur des problèmes aussi importants et un communiqué destiné, qui est lu, croyez-moi, par l'ensemble des ouvriers dans la presse soit parisienne, soit locale, je leur demanderai de bien vouloir mesurer leurs termes et de ne pas s'exprimer, disons, avec légèreté.

Comme vous le voyez, mes chers camarades, ce sont là quelques critiques mais elles sont somme toute formulées sur un ton de camaraderie et je vous assure qu'elles ne sont pas le témoignage d'une hostilité systématique à l'égard ou d'une équipe ou même d'une politique confédérale.

Nous avons le souci, au contraire, de nous efforcer de créer des conditions telles qu'elles permettront le rassemblement de tous ceux qui se réclament du syndicalisme libre et je voudrais, à cet égard, signaler que si à l'origine, Force Ouvrière s'était révélée un pôle d'attraction suffisamment tentant, il est probable que nous n'aurions pas aujourd'hui à discuter du problème du regroupement syndical.

Certains camarades sont venus parler en termes plus ou moins péjoratifs des organisations concurrentes et adverses; je voudrais leur dire tout simplement qu'il y a, dans toutes les organisations et même à la C.G.T. d'ailleurs, des camarades qui se sont égarés et j'ai l'intime conviction que si nous avons pu, à Force Ouvrière, exprimer d'une manière claire les aspirations des travailleurs, il est probable qu'actuellement nous serions plus nombreux au sein de notre Confédération.

Camarades, je disais qu'il serait nécessaire que nous traduisions très exactement les aspirations des travailleurs et je pense, et je l'ai déjà dit d'ailleurs dans quelques C.C.N., qu'il faudrait que nous rédigiions non pas un programme revendicatif mais un programme susceptible d'amener à nous l'ensemble des travailleurs de ce pays, et je pensais qu'en particulier nous devrions mettre l'accent sur le retour aux 40 heures, les 40 heures qui sont actuellement menacées non seulement par le patronat mais par une clique de politiciens professionnels.

Je voudrais aussi, et cela Bothereau a eu raison d'y insister ce matin, que nous insistons sur l'attachement à l'échelle mobile car, ne l'oublions pas, en 1945, nous étions les seuls à réclamer l'échelle mobile et je me souviens de discussions avec les stalinienis de l'époque qui nous expliquaient en long et en large que l'échelle mobile c'était, tenez-vous bien, la ruine du franc!

Je voudrais aussi, et je sais que là je vais choquer un certain nombre de camarades qui vont peut-être crier à la démagogie, que nous nous exprimons d'une manière non équivoque sur ce qu'on entend par «*minimum garanti*» ou «*minimum vital*».

Je pense, en ce qui me concerne, que les 17.500 francs réclamés à la Commission supérieure des Conventions collectives ne sont pas un chiffre démagogique. Je pense, et cela je le sais, contrairement à l'avis d'un certain nombre de militants, que 100 francs de l'heure ou 17.500 francs par mois, c'est un minimum et un minimum vraiment au-dessous duquel il est difficile de descendre, et je crois qu'en conséquence, dans la formulation de nos revendications, nous devrions exprimer fort clairement que dans l'état actuel des choses, la *Confédération Générale du Travail-Force Ouvrière* estime qu'aucun travailleur ne devrait gagner moins de 17.500 francs par mois parce que c'est une base absolument minimum de salaire.

Voilà, mes chers camarades, ce que je voulais vous dire. Je voudrais simplement faire observer qu'il n'est pas suffisant, pour attirer les travailleurs à nous, que nous leur parlions d'idéaux, je pense que nous ne grouperons pas les travailleurs autour de nous simplement en leur disant que nous sommes partisans de défendre une entité quelconque, cette entité fût-elle la liberté. D'ailleurs, mes chers camarades, je crois, à mon avis, qu'il n'y a pas la Liberté, avec un grand L, mais qu'il y a des libertés qui se défendent quotidiennement au travers de l'action syndicale.

En conséquence, je crois qu'il faut absolument que notre Confédération - et je dois reconnaître qu'il y a déjà eu un pas de fait dans ce sens - il faut absolument que notre Confédération se dégage de ses positions trop souvent équivoques qui ont pu faire penser à un certain moment qu'elle était, disons influencée par certains gouvernements de troisième Force, cette troisième Force, vous savez, mes chers camarades, qui tenait tant au cœur de certain responsable confédéral duquel je pense qu'il est inutile de trop parler aujourd'hui.

Donc, mes chers camarades, voilà brièvement résumé, le plus simplement possible, ce que pensent les métallurgistes, ce que pense un certain nombre d'ouvriers de la Loire-Inférieure.

J'ose espérer qu'à côté des graves préoccupations de situation internationale ou de grands problèmes économiques qui préoccupent un certain nombre de nos militants confédéraux, j'ose espérer qu'on fera une petite place aux revendications des camarades qui travaillent dans les usines, parce que, voyez-vous, en fin de compte, ce sont eux qui font le mouvement syndical et nous avons, en dehors de toutes considérations, comme premier devoir d'abord, de traduire très exactement leurs aspirations.

*(Applaudissements)*

-----